



LEÇON 2 : L'ACCESSION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'INDEPENDANCE

Situation d'Apprentissage

Lors de la retransmission des festivités de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à la télévision, un journaliste tient les propos suivants : « l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire à certes connu des résistances, elle a été cependant le processus de plusieurs réformes ».

Cherchant à comprendre les propos du journaliste, vous et vos camarades de classe exploitez divers documents afin de déterminer les différentes réformes et de comprendre le processus de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Introduction

Après la seconde guerre mondiale (1939- 1945), la décolonisation en Afrique devient un phénomène irréversible. L'émancipation de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre général de celui de l'Afrique noire française. Elle est cependant marquée sur le plan interne par la personnalité de Félix Houphouët- Boigny.

I- LA PHASE DE L'ESPOIR 1944- 1947

1) Les reformes de la Conférence de Brazzaville

- Le contexte

En 1944, la 2^e guerre mondiale tire à sa fin et le monde est de plus en plus favorable à la décolonisation. La France est affaiblie militairement et économiquement. Dans les colonies françaises, notamment en Afrique du nord, les mouvements nationalistes prennent de l'ampleur en Tunisie et en Algérie. Aussi, le Général De Gaulle, en vue de renforcer le pouvoir du Comité Français de Libération National (CFLN) basé à Alger et de préserver les colonies françaises, va-t-il convoquer la Conférence de Brazzaville. Elle va réunir du 30 Janvier au 08 Février essentiellement les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale ; soit 21 gouverneurs, 9 députés et 6 observateurs venus de la Tunisie et de l'Algérie. Aucune élite africaine de cette époque n'est invitée à cette Conférence.

- Les recommandations de la Conférence

Les recommandations visent à assouplir le système de l'administration directe de la colonie et à améliorer la vie socioéconomique des populations africaines.

La suppression progressive du travail forcé et du code de l'indigénat.

La possibilité pour les indigènes de créer des Assemblées élues (syndicats, partis politiques, etc.).

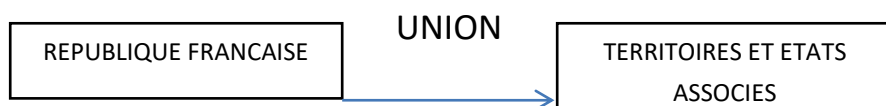
- Une plus large représentation dans les assemblées politiques françaises après la guerre (Assemblée Nationale, Assemblée Constituante, Gouvernement, sénat...).
- L'accès des « indigènes » à tous les emplois.
 - L'impact des recommandations

En Côte d'Ivoire, le Gouverneur de l'époque (Andrée LATRILLE) en poste depuis le 26 août 1943, va mettre en application les recommandations de cette Conférence. Il facilite les éléments suivants :

- création du Syndicat Agricole Africain (SAA) le 08 août 1944 ;
- élection de Félix Houphouët Boigny (FHB) comme député au 2^e collège électoral de Côte d'Ivoire à l'Assemblée constituante française le 21 octobre 1945 ;
- amélioration des prix d'achat des produits agricoles ;
- suppression des intermédiaires ;
- possibilité pour les Africains de recruter une main d'œuvre ;
- création du PDCI le 09 avril 1946 et de plusieurs autres partis dont le parti progressiste le 29 mars 1946, le mouvement républicain populaire le 13 février 1946, le parti socialiste (SFIO)...

2) L'Union Française (UF) et l'évolution de la situation politique

- En octobre 1946, une nouvelle constituante est votée. Elle instaure la 4^{ème} République qui crée l'Union Française, le 27 Octobre 1946. Elle regroupe en une seule entité politique la Métropole (France) les Départements d'Outre-Mer (DOM), les Territoires d'Outre-Mer (TOM) et les Territoires et Etats associés. L'expression Empire Colonial est supprimée et les ressortissants de l'Union Française ont désormais le même statut de citoyen. C'est à cette Assemblée que F H B obtient la suppression du travail forcé le 11 Avril 1946 et les députés africains font leur entrée au parlement français. En outre les africains obtiennent d'autres avancées telles que :
- La suppression du code de l'indigénat et accession des indigènes à la citoyenneté française le 07 mai 1946 (Loi Lamine GUEYE).
- L'élection de plusieurs députés (FHB ; de OUEZZIN Coulibaly ; KABORE Zinda) au collège unique de Côte d'Ivoire à l'Assemblée constituante.



FRANCAISE

- France
- DOM (Algérie, Antilles)
- TOM (AOF, AEF, Madagascar)

- T.A (Togo, Cameroun)
- E.A (Tunisie, Maroc, Fédération)
-

Schéma fonctionnel de l'Union Française

Les attentes d'indépendance réelles

honorées à cause du caractère assimilationniste de la constitution de 1946 (loi Lamine GUEYE), les leaders africains engagent une lutte coloniale.

Félix Houphouët - Boigny, une fois à l'Assemblée Nationale, propose aux autres députés (52) et conseillers (44) de parler d'une seule voix par la mise en place d'un vaste mouvement anticolonial. Cela se traduit par la création du Rassemblement Démocratique Africain (R D A) à Bamako, le 18 octobre 1946. Il fut décidé que le R D A aura des sections dans chaque territoire pour une communauté d'action d'où l'affiliation du PDCI au RDA. Le premier Président du RDA est Félix Houphouët - Boigny qui avait pour Secrétaire Général Fily Dabo CISSOKO. Le siège est fixé à Abidjan. Dès lors s'ouvre la période de lutte.

Activité d'Application n°1

Relie les événements à leur date

EVENEMENTS		DATES	
Création du PDCI	●	●	11 Avril 1946
Conférence de Brazzaville	●	●	18 Octobre 1946
Création du Syndicat Agricole Africain	●	●	9 Avril 1946
Union Française	●	●	8 Aout 1944
Suppression du travail forcé	●	●	27 Octobre 1946

II- LA PHASE DE LA LUTTE

1) L'apparementement

Dans la poursuite la lutte coloniale, le RDA confirme son appartenance au groupe parlementaire communiste. Il s'apparente au Parti Communiste Français (PCF) qui répond mieux à ses aspirations en vue de rendre plus vive sa lutte. Cette affiliation au PCF, à un moment où le communisme est combattu en Europe occidentale, va apparaître comme un danger pour la France. Dès lors, s'amorce une lutte féroce des députés du Mouvement Républicain Populaire (MRP) et de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) contre le PDCI.

2) La lutte du PDCI et la répression de Laurent Elisée Pechoux.

La résistance du PDCI sous le leadership de Félix Houphouët-Boigny s'organise par :

- la création de journaux
- les tenues de meetings
- les marches de protestation
- le boycott du travail chez les colons blancs de l'achat des produits dans les magasins appartenant aux occupants coloniaux....

Face aux agissements du RDA et du PDCI les colons passent à l'offensive. Profitant des incidents d'Abengourou (problème de succession du roi de l'Indénié), l'administration coloniale remplace André LATRILLE par Laurent PECHOUX. Le rôle de ce nouveau gouverneur est de réprimer le militantisme indépendantiste du PDCI-RDA taxé de communiste.

Ainsi, le pouvoir central suscite la création de nouveaux partis (Le PPCI (Parti Progressiste de CI de KOUAME Benzène le 29 mars 1946, Le BDE (Bloc Démocratique Eburnéen d'Etienne DJAUMENT le 30 décembre 1948, SFIO (Section Ivoirienne de Dignan BAILLY ...) et réussit à opposer les anciens partis au PDCI. Dans ces conditions de nombreux dirigeants sont arrêtés et condamnés à la suite d'incidents à Treichville le 6 Février 1949 (30 arrestations dont 8 membres du comité directeur *M. EKRA ; J- B MOCKEY ; B. B. DADIE ; J. WILLIAMS ; A. PARAISO ; L. CAMARA ; SERY KORE ; Philippe VIEYRA* ; suivie de la marche des femmes sur la prison de Bassam) à Bouaflé, Séguéla et Dimbokro en Janvier 1950.

Le bilan de la lutte de 1950 est lourd : !  irons 3000 blessés. Le PDCl est interdit de réunion dans la colonie. Le parti est désormais dans la clandestinité ; il va donc changer sa stratégie de lutte et collaborer avec l'administration coloniale.

Activité d'Application n°2

Mets à la place qui convient dans le texte les mots suivants : *réprimer ; Houphouët ; communiste français ; communistes ; apparemment ; RDA*

La création du fut une surprise pour les dirigeants français : Des hommes politiques africains étaient capables de s'entendre sur un programme commun. L' de plusieurs députés au parti irrita les autorités françaises. Les élections au conseil général du 15 novembre 1946 avaient confirmé la popularité d'..... en donnant à ses partisans, une large majorité. L'exclusion des du gouvernement français laissa aux dirigeants les mains libres pourles mouvements nationalistes.

III- LA PHASE DE LA COLLABORATION ET L'INDEPENDANCE 1950 – 1960

1) Le désapparentement

Le 12 Juin 1950, René PLEVEN arrive au pouvoir en France et nomme François MITTERAND, Ministre de la France d'Outre-Mer. Ce dernier réussit à convaincre FHB de rompre avec le PCF pour s'allier à l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (l'UDSR) créée en 1945. C'est ce qui sera fait au cours du discours du 7 octobre 1950 au stade Géo André. Dès lors commence une nouvelle ère pour le PDCI : l'ère de la collaboration. Houphouët Boigny en profite et lance un appel à l'union des forces politiques au sein d'un parti unique pour bâtir ensemble la Côte d'Ivoire.

Laurent PECHOUX est remplacé par Pierre PELIEU en 1952 ; et désormais, la lutte devient plus parlementaire. Ainsi aux élections législatives de 1956 le PDCI en Côte d'Ivoire et le RDA en Afrique obtiennent la majorité des sièges africains au parlement français. FHB devient alors ministre d'Etat dans le gouvernement de Guy MOLLET (Premier Ministre Français)

2) La Loi Cadre ou les prémices de l'autonomie

Rédigée par Gaston DEFERRE (Ministre de l'administration territoriale de la France) , la Loi Cadre associe de plus en plus les Africains à la gestion de leurs propres affaires en prévoyant plusieurs réformes. Il s'agit notamment :

- des élections au suffrage universel dans les colonies et le collège unique
- un pouvoir élargi pour les Assemblées territoriales surtout en matière de justice et de finances.
- la création d'un Conseil de gouvernement dont le président serait le gouverneur de la colonie et son vice-président le président du parti majoritaire.

Ainsi, la Loi Cadre marque un pas important vers le processus d'émancipation car elle dote les colonies d'une autonomie politique et administrative. Processus que va accélérer le président De Gaulle par le biais d'un nouveau cadre relationnel avec les colonisés, c'est-à-dire la Communauté franco-africaine.

3) la Communauté franco-africaine

Revenu au pouvoir à la suite des événements d'Algérie (Guerre de libération), De GAULLE élabore une nouvelle constitution qui met en place la Communauté franco-africaine en 1958. Elle comprend la France et les anciennes colonies devenues des Républiques autonomes.

Ce sont des Etats qui doivent gérer les affaires à l'exception des domaines stratégiques suivants : la justice, la défense, la monnaie, la politique extérieure, la communication et l'enseignement supérieur. Ces domaines relèvent des compétences communes gérées par la métropole.

Présentée aux colonies dans le cadre d'un référendum en Septembre 1958 toutes les colonies acceptent par référendum la Communauté sauf la Guinée de Hamed Sékou TOURE à qui l'indépendance est immédiatement accordée le 28 Septembre 1958 ; mais avec une rupture de toute aide et coopération technique avec la France.

La communauté va se désagréger en Janvier 1959 lorsque le Soudan Français et le Sénégal créent la Fédération du Mali. Ainsi entre Janvier et Août 1960, ce sera la vague des indépendances dans les colonies françaises. C'est dans ce cadre que la Côte d'Ivoire acquiert son indépendance le 7 Août 1960 avec pour premier président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY entré au pays en 1959 comme Premier Ministre.

CONCLUSION

Le processus d'indépendance de la Côte d'Ivoire, bien qu'ayant fait des morts, s'est déroulé dans l'ensemble à travers des reformes successives sous la houlette de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et de son parti le PDCI-RDA. La France du Général De GAULLE s'est résolue à ces réformes sous la pression aussi bien interne des élites ivoiriennes que sous la pression internationale.

Situation d'Evaluation

Lors de la retransmission des festivités de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à la télévision, tu entends un journaliste dire ceci : « l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire à certes connu des résistances, elle a été cependant le processus de plusieurs réformes ».

Ton ami avec lequel vous suivez la retransmission n'est pas du même avis que le journaliste. Il exprime son désaccord dans les propos suivants : << notre pays contrairement aux propos du journaliste, s'est libéré du joug colonial à la suite d'une lutte farouche de l'élite nationale. >>

Consignes/ Questions

- 1) De quel problème s'agit-il dans cette situation ?
- 2) Explique les propos du journaliste.
- 3) Partages-tu l'opinion de ton ami ? Justifie ta réponse.

ANNEXE

Document 1

Les grandes orientations décidées par la conférence de Brazzaville, du 30 janvier au 8 février 1944, vont accroître l'hostilité au gaullisme des possédants. Avec le recul du temps, les orientations nouvelles prises dans la capitale de l'A E F en présence de de Gaulle et du commissaire aux colonies René Pleven, apparaîtront bien timide au regard des problèmes qui vont surgir dans le monde colonisé au lendemain de la guerre (...)

(...) La conférence recommande une large représentation des indigènes dans les assemblées politiques françaises, la création d'assemblées locales élues, l'accès des autochtones à tous les emplois, la suppression du travail forcé, le développement de l'instruction, la mise à la disposition des indigènes des moyens de développement des productions agricoles, etc. Certes la préscience des lendemains ne va pas jusqu'à envisager, à plus ou moins long terme, la constitution de self-government. La notion d'Empire reste préférée...

Dès son retour à Abidjan, le gouverneur Latrille va s'attacher honnêtement à travailler dans l'esprit de Brazzaville. Les résistances auxquelles il se heurtera lui vaudront bientôt d'être considéré par les colons comme l'ennemi n°1, par l'administration locale comme un « communiste ».

Source : Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Hatier, 1978, 732p, pp 2-